

Édition spéciale dé-confinement

Le journal de la faculté dans l'épidémie N°5

Vendredi 15 mai 2020



Chers étudiants, chers professionnels de santé, mesdames et messieurs personnels administratifs et techniques de la faculté de Médecine,

La phase de dé-confinement a débuté ce lundi 11 mai 2020 et nos équipes se sont mobilisées pour un retour progressif au travail. Le travail à distance en télétravail est privilégié jusqu'au 24 juillet 2020 à minima.

Les équipes des services techniques et entretien mettent tout en oeuvre pour une reprise d'activité dans les meilleures conditions. Les services des différents départements, écoles et la scolarité continuent leurs activités à distance pour l'organisation des examens et concours. Des informations devraient parvenir prochainement aux étudiants passant le concours de la PACES.

Nous rappelons que nous devons tous être vigilant, au moindre signe de maladie (toux, température) ou en cas de doute ou de signe de maladie, vous devez contacter immédiatement la médecine du travail à cette adresse : medecine-travail-coronavirus@univ-lorraine.fr.

Dans cette édition vous retrouverez le traditionnel point sur l'actualisation des mesures pédagogiques, un focus sur l'Ecole de Santé Publique qui se mobilise pour la recherche et enfin un point sur le plan de reprise d'activité.

Table des matières

Actualisation des mesures pédagogiques	3
Réforme du deuxième cycle	3
Examens à distance	4
Organisation des ECNi	4
Retour en stage	5
L'Ecole de Santé Publique	6
L'Ecole de Santé Publique se mobilise pour la recherche !	6
Lettre d'informations aux étudiants lorrains	7
Plan de Reprise d'Activité	8
Mesure d'aide au télétravail	8
Reprise limitée d'activité	8
Mesure d'aide pour les étudiants	9

Actualisation des mesures pédagogiques

1. Réforme du deuxième cycle

Après avoir demandé au ministère un report de la réforme du 2ème cycle des études médicales,

La conférence des doyens de Médecine a envoyé une lettre le 7 avril à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et Olivier Véran, ministre de la Santé, pour demander un report de la réforme du 2e cycle des études médicales en raison de la crise sanitaire qui d'une part mobilise les enseignants et étudiants, et d'autre part avec le confinement et la fermeture des universités rendent la mise en place difficile pour les personnels sachant que la réforme du 1er cycle est également en cours. La demande a été entendue et acceptée par les ministères. Cette réforme est reportée d'un an, pour la rentrée 2021.

Ainsi voici les changements pour les étudiants au niveau national :

Les étudiants en 2e année actuellement seront les premiers à expérimenter cette réforme dans sa globalité.

Les étudiants en 3e années actuellement auront des modalités d'examen transitoires :

- les ECN sont maintenus un an de plus,
- un nouveau référentiel de connaissance est mis en œuvre dès l'année 2020 : il constitue le programme officiel des connaissances et le support d'évaluation pour les ECN 2023,
- le Certificat de Compétences Cliniques sera remplacé par des Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS) établis à partir de situations cliniques de départ.

2. Examens à distance

Les choix gouvernementaux actuels impliquent une fermeture totale des universités jusqu'à la rentrée. Il n'est donc pas possible d'envisager des examens en présentiel sur ce dernier semestre, et c'est le cas pour l'ensemble des universités françaises.

Pour de nombreux étudiants et enseignants, il s'agit bien entendu d'une décision lourde et difficile à comprendre. Néanmoins, il est impossible de reporter l'ensemble de ces examens à la rentrée, une validation des acquis doit être assurée durant cette période. La seule solution acceptable et juste est de réaliser ces examens en ligne (SIDES), sous forme écrite (QCM, DP, QROC) aux dates retenues dans les arrêtés d'examens.

Pour précisions, les examens porteront sur :

- le contenu des enseignements 2020 disponibles sur ARCHE pour les G2,
- sur la base des items au programme et supports définis pour les G3,
- sur les items au programme de l'ECN des disciplines (référentiels de spécialité) pour le deuxième cycle.

Pour certains examens, cela suppose de remanier la forme, c'est le cas particulièrement des oraux de fin de deuxième cycle. Ces derniers se feront sur une modalité de cas cliniques en ligne sur SIDES. Des informations parviendront aux A3 prochainement.

3. Organisation des ECNi

Les examens ECNi sont maintenus en présentiel. Ils se dérouleront les 6, 7 et 8 juillet 2020. Afin de respecter les mesures de distanciation entre candidats, le placement dans les amphis se fera une rangée sur deux et un siège sur quatre. Toutes les mesures seront mises en œuvre pour assurer la sécurité des étudiants et des surveillants.

4. Retour en stage

Malgré une activité exceptionnelle due à la présence du COVID, il est essentiel de continuer à assurer une formation pratique qualitative à nos étudiants. Toute période de stage écourtée ou annulée est perdue, un temps d'expérience acquise en moins pour ces étudiants, pourtant nos collègues de demain.

Les étudiants reprendront donc leur formation en stage telle que prévue :

- A2 : du 4 au 15 mai,
- A1 : du 18 mai au 30 juin,
- A3 : quelques externes ont fait le choix de rester en stage du 4 mai au 30 juin malgré l'ECN,
- A1, A2, A3 : du 1er juillet au 30 septembre.

Il nous apparaît essentiel que chacun prenne la mesure de l'importance de la formation de nos jeunes et s'efforce de proposer la formation la plus optimisée possible à la situation actuelle de son secteur. Toutes les initiatives qui vous apparaissent pertinentes et adaptées à votre activité sont les bienvenues.

- Les étudiants doivent continuer à être intégrés à l'activité médicale au plus près des patients. Cette intégration doit bien entendu suivre les recommandations d'hygiène usuelles et actuelles mises en place pour l'ensemble du personnel soignant. Les structures hospitalières disposent actuellement des ressources nécessaires.
- Concernant les enseignements dispensés en période de stage, ceux-ci doivent également suivre les recommandations concernant les distances minimales entre personnes: port du masque chirurgical, 2 places assises vides de part et d'autre de chaque étudiant, un rang vide devant et derrière. En l'absence de salle permettant ces dispositions, nous recommandons à chacun de revisiter ses enseignements sous des formats différents (APC, ateliers...).
- Certains étudiants pourront vous solliciter concernant une incompatibilité de leur présence en stage avec leur état de santé ou celui de leur entourage. La médecine du travail du CHU s'engage à évaluer toutes ces situations afin de guider les étudiants et leur maître de stage sur d'éventuelles contraintes/limites. Merci de nous rapporter ces situations pour que nous puissions guider les étudiants sur la démarche à suivre.

L'Ecole de Santé Publique

1. L'Ecole de Santé Publique se mobilise pour la recherche !

L'Ecole de Santé Publique est associée au projet de Recherche PIMS-CoV19 (portée par les laboratoires APEMAC et InterPsy de l'Université de Lorraine) dont l'objectif est d'évaluer l'impact des conditions de vie durant le confinement ainsi que les représentations que les étudiants lorrains ont du COVID-19 (dangerosité, peur, incertitude) sur leur état de santé perçue.

Cette étude, qui a reçu les soutiens du Doyen de la faculté de Médecine, Marc Braun, du Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine, Frédéric Villiéras et du Président de l'Université de Lorraine, Pierre Mutzenhardt, compte à ce jour plus de 4000 participants.

Si vous n'avez pas encore eu la possibilité de remplir le questionnaire en ligne, totalement anonyme, n'hésitez pas à le faire en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://enquetes.univ-lorraine.fr/index.php/725485?lang=fr> (la durée de remplissage est estimée à 10 minutes).

Ressenti et impact psychologique de l'épidémie de COVID -19. Etude PIMS-CoV-19.

Lettre d'informations aux étudiants lorrains

Chère étudiante, Cher étudiant,

L'étude à laquelle nous vous proposons de participer, menée conjointement par le laboratoire de recherche APEMAC, l'équipe Interpsy, le CHRU de Nancy et le Centre Pierre Janet de l'Université de Lorraine, a pour objectif d'étudier, dans le contexte de la pandémie du COVID-19, la répercussion de vos conditions de vie liées au confinement sur votre état de santé perçue.

Nous sommes face à une crise sanitaire sans précédent qui peut générer chez chacun de nous des incertitudes, de l'insécurité, du stress, de la peur ainsi qu'un sentiment de perte de contrôle, susceptibles d'altérer notre bien-être.

Il est aujourd'hui important, pour les chercheurs, d'identifier les facteurs qui expliquent les différences observées entre les étudiants lorsqu'ils sont confrontés à des événements pourtant semblables, comme c'est le cas avec le confinement et le risque sur la santé que fait peser cette pandémie.

Cette étude, totalement anonyme, vise précisément à comprendre comment chacun d'entre vous vit le confinement et comment ce vécu vient impacter la perception de votre état de santé.

Nous vous serions infiniment reconnaissants de participer à cette recherche qui est totalement anonyme. Le questionnaire en ligne comporte des questions relatives à vos caractéristiques socio-démographiques, à vos conditions et mode de vie dans le contexte du confinement ainsi que des échelles validées permettant de mesurer différents indicateurs de santé comme l'anxiété, le stress et la qualité de vie.

La durée de remplissage est estimée à 10 minutes.

Si, à la fin de cette enquête, vous ressentiez le besoin de parler avec un psychologue, le Centre Pierre Janet (Directeur : Professeur Cyril Tarquinio) met à votre disposition un numéro de téléphone : 03 72 74 83 63 (numéro non surtaxé)

Par avance, un grand merci à chacune et chacun d'entre vous !

Responsables scientifiques :

Dr Cédric Baumann, épidémiologiste, Enseignant-chercheur, Université de Lorraine
Dr Stéphanie Bourion-Bédès, pédopsychiatre, Chercheur, Université de Lorraine

Investigateurs associés :

Pr Martine Batt, psychologue, Enseignant-chercheur, Université de Lorraine
Pr Cyril Tarquinio, Enseignant-chercheur, Université de Lorraine

Plan de Reprise d'Activité

La direction s'est attachée à rédiger le plan de reprise d'activité (PRA) qui a été transmis jeudi 14 mai 2020 au Président de l'Université de Lorraine pour validation.

Ce PRA présente les différentes phases qui accompagnent le dé-confinement avec les procédures mises en places pour respecter d'une part les consignes du gouvernement et d'autre part de permettre un retour progressif sur le lieu de travail pour l'ensemble du personnel de la faculté de Médecine.

Le service technique et le service d'entretien ont repris leurs activités cette semaine pour mettre en place les mesures de sécurité et nettoyer les locaux non utilisés depuis samedi 14 mars 2020. Les équipes ont été formées et ont reçu un protocole spécifique pour le nettoyage des locaux.

Des équipements de protection individuelle (EPI) seront offerts à tous les agents de la faculté qui reviendront travailler sur site. Du gel hydro-alcoolique sera disponible sur des stations aux entrées de chaque bâtiment du campus.

Le PRA vous a été transmis jeudi 14 mai et une synthèse de celui-ci vous sera transmis le 15 mai. Nous vous prions d'en prendre connaissance.

1. Mesure d'aide au télétravail

Au début du confinement, la Direction du Numérique et la direction de la faculté de Médecine ont fait un sondage sur les agents isolés numériquement pour leur fournir des ordinateurs afin de leur permettre de télétravailler dans les meilleures conditions possibles. Moins d'une dizaine de personnels ont pu en bénéficier. Enfin, pour faciliter l'accès à Internet, des clés 4G ont également été mises à disposition.

Pendant la période de confinement, les deux tiers du personnel étaient en situation de télétravail, le tiers restant en absence créditrice.

2. Reprise limitée d'activité

Les chefs de services ont été sollicités pour préciser les présences nécessaires des membres de leurs équipes sur site à partir du 18 mai 2020. Nous rappelons que le télétravail est à privilégier autant que possible. Seuls les agents aux missions non télétravaillables reprendront progressivement leurs activités en présentiel.

Mesure d'aide pour les étudiants

Je suis étudiant en santé en difficulté pendant la crise :



Je suis interne : SOS AMIN
sos@lamin.fr + Facebook

écoute, orientation par téléphone
par des internes de psy volontaires

**Je suis externe : dispositif
BASE**

medecine-base-etu@univ-lorraine.fr

écoute, orientation
en toute confidentialité



On m'oriente selon mes besoins vers une des structures suivantes :



CUMP

- Cellule d'urgence COVID
- Professionnels de santé mentale
spécialisés en gestion de crise

54 : 03 83 85 11 11
57 : 03 87 68 16 68
88 : 03 29 37 78 18



UAUP

en cas d'urgence

- Urgences psychiatriques de Nancy
- 7j/7 24h/24
- Psychiatre + IDE

03 83 85 12 56
ou sur place au SAU



Centre Pierre JANET

- Consultation à distance
- Psychotrauma lié au COVID

03 72 74 83 63
ou **cpj-consultation**
@univ-lorraine.fr



Suivi en libéral

- Facilité d'accès
(créneaux dédiés)
- Sur RDV
- Premières consultations gratuites
- Professionnels volontaires